Image not found or type unknown

Renégocier un prêt pour une sci à usage professionnel

Par **Atelier45**, le **29/03/2015** à **11:09**

Bonjour
Ma conseillère me dit qu'il n'est pas possible de renégocier un emprunt pour une sci crée pour implanter une activité artisanale (pas vocation d'habitation).
Emprunt contracté il y à trois ans. Reste vingt ans.
Est-ce normal?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés